l `		1							
Genre du véhicule	Marque Type		Туре	Fiche d'homologa		ation n ^o			
Voiture de tourisme	CITROEN		I D 20		CH_	0170	10		
MOYENS D'IDENTIFICATION "ID 20" à l'arrière du véhicule sur couvercle du coffre "ID 20" sur plaquette du constructeur, à droite sur l'auvent et frappé après le No du chassis. No de départ 3'820'000) montage français) ou									
41'7(R)'(UI IMONTAGA balga)									
"DY 2" S. pinquette moteur rivée									
Numéro du châssis frappé à droite, s.tôle verticale de l'auvent sous caoutchouc + s.plaquette Signe d'identification du moteur frappé à droite, sur carter, sur bossage de fixation du démarreur									
Constructeur SA, André CITROEN, Paris (F) Importateur CITROEN-Suisse S.A., GENEVE									
CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement sur ravant					MOTEUR Genre en ligne Temps A				
Direction à gauche Assistance hydraulique					Marque CITROEN Carbur, B				
Frein de service hydr. 2-circuits AV=disques/AR= à exp.interne Type DY 2									
Frein auxiliaire <u>méc. à disques</u> Ralentisseur					Position avant Nombre cyl. 4				
Frein stationnt. sur roues avant Frein pr. rem.					Alésage <u>86</u> Course <u>85.5</u>				
Transmission méc, synchronisée * Nombre vit. 4					Cylindr. 1985 cm ³ CV-Impot 10.11				
Blocage differ Crochet rem Vitesse max,166_km/h CV-puiss, _103 (SAE) à590					5900	_t/m			
CARROSSERIE Forme limousine Nombre por			105 A		sement		\		
Tolt ouvert							·) 5100		
, Nombre de places : Total 5; AV 2; milieu; AR 3; Places debout							ts-échai 0/140/4°		
	ge G 10,85 DR 1300		POIDS		Milieu		TOTAL		
	/(// /(//	.	A vide			440			
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Dimensions int,	'	Charge utile			215	350		
Longueur4874	Morensions in.	•	Poids total	975		_655		İ	
Largeur 1803		. :	Garantie fabr.			800	1760	ł	
Hauteur 1470			Dimens, pneus	180x380	<u>/180x1</u> !	5 X AS		į	
Porte à faux AV 1016			Charge p. essie			1040			
AR 733				l'ensemble norquablekg					
lat.		1				 '		ł	

Feux de route 2 + 2 CIBIE Avertisseur optique oui Feux de croisement 2/Bilux, as Feux de position 2/ds phares Feux de gabarit Feux de brouillard Avertisseur 1/ville / 1/campagne Niv. sonore 102 dB/B oui Essuie-glace 2/électriques (2-vit.) Lave-glace oui Feux arrières 2/séparés Catadioptres 2/séparés Feux de recul Eclair, plaque contr. 1/au centre Plaque forme Catalongue Rétroviseur 1/intér. en bas Indic. vitesse km/h Indic. direction clign. 4/avec lampe-témoin AVOrange	INDICATIONS POUR LE PEI Genre du véhicule	corburant B CV 10.11 COEN 10.11 C					
Avert. clign. Lampes de travail Feux complémentaires :							
§) Feux complémentaires : 2 projecteurs halogènes à longue portée aménagés comme l'feux de tournants, autorisés provisoirement selon cir-							

; culaire du DFJP du 1er novembre 1967. Remplace FH CH 0170 10 du 11.10.1968 Identification (Adjonction des vhc. du montage belge)

. Lieu et date de l'expertise Genève, 11.10.68/16.6.1969 La commission d'expertise